

.....

Mon Bilan Prévention en 5 questions



Un rendez-vous gratuit

1 Qu'est-ce que c'est ?

C'est l'occasion de faire le point sur ma santé avec le professionnel de mon choix : **médecin, pharmacien, sage-femme** ou **infirmier**. Ce bilan est **gratuit**.

2 Comment ça se passe concrètement ?

Je parle avec le professionnel de santé des sujets qui sont **importants pour moi** par exemple : activité physique, vaccination, santé sexuelle, sommeil, alimentation, tabac, alcool...



Je reçois **les conseils adaptés à mes besoins et à ma situation** avec **un plan personnalisé de prévention**.

3 Qui y a droit ?

Chaque adulte âgé entre 18-25, 45-50, 60-65 et 70-75 ans. Avec une **carte Vitale** ou **l'AME**.



4 Où se passe mon bilan prévention ?

Dans les locaux du professionnel de santé que j'ai choisi, dans un espace **confidentiel** où on ne peut pas entendre notre conversation.



5 Comment faire mon bilan prévention ?

Je prends rendez-vous

- Je contacte un professionnel qui participe à Mon Bilan Prévention par téléphone ou sur internet.



Je peux préparer mon rendez-vous

- Je remplis un questionnaire : en ligne ou en version papier.
- Je me fais aider par une **association** ou un **travailleur social** pour prendre rendez-vous, préparer le bilan ou avoir un **interprète**.



Bon à savoir

- Je ne suis pas obligé d'avoir un **médecin traitant**.
- **Des actes médicaux** type dépistage ou vaccination peuvent être faits. Ils sont remboursés dans les conditions habituelles.

